



VIE PRATIQUE

Guide pouvoir d'achat

Astuces, aides et bons plans pour alléger votre budget au quotidien

JUILLET 2026



Mairie de Pipriac
13, place de la Mairie
35550 Pipriac
02 99 34 42 87
www.mairie-pipriac.fr

• Avantages sociaux billetterie

Cezam*. Service billetterie, chèques cadeaux enseignes alimentaires et avantage sociaux. *Coût 16,5 €/an/foyer. Contact : 02 57 67 09 02*

Pass time*. Service billetterie et avantage sociaux pour tous les Pipriatins. Offre nationale et cartes cadeaux enseignes (supermarchés, etc). *Coût : 25 €/an/foyer. Contact : 06 64 38 86 13 ; tm.41@passtime.fr*

• Mutuelle municipale

Axa*. - 20 % par rapport au tarif public. Trois formules de garanties et options. *Contact : Thierry Ollivier au 06 49 13 80 95 ; thierry.ollivier@axa.fr*
RDV directement à domicile ou sur lieu de travail.

Groupama*. Jusqu'à - 29 % sur les tarifs publics. Trois formules de garanties. *Contact : Groupama Pipriac au 02 99 34 34 45*

• Aides sociales pour tous

Accompagnement aux démarches. iLOZ accompagne pour analyser votre situation, étudie les prestations à solliciter et vous aide dans vos démarches administratives (CPAM, CAF, MSA...) et d'emploi.

Contact : 02 99 34 36 91 ; contact@iloz.bzh

• Vacances

Aide aux vacances enfants. Dispositif Caf. *Infos sur www.caf.fr*

Pass colo. Une nouvelle aide allant de 200€ à 350€ pour faciliter les départs en colonies de vacances des enfants l'année de leurs 11 ans. *Infos sur www.jeunes.gouv.fr*

Aides JPA. Jeunesse au Plein Air propose plusieurs aides pour soutenir le départ en colo de votre enfant : Colos apprenantes, Pass colo. *Infos : <https://jpa.asso.fr/aide-colonie-de-vacances/>*

ANCV - aides pour les départs en vacances (selon ressources)

- Départ 18-25 : jusqu'à 200 €/ personne/an
- Seniors en vacances (+ 60 ans) : entre 170 et 200 € d'aide pour un séjour à choisir parmi 200 destinations.

www.ancv.com

• Énergie – Électricité, gaz, fioul, bois

Électricité – Voltalis

Programmation à distance pour chauffage électrique et pompe à chaleur air-eau. 5 à 15 % d'économies. Service gratuit.

Infos : 09 72 10 17 18 et contact@voltalis.com

Gaz – Antargaz*

Bénéficiez des tarifs de la délégation de service public de six communes dont Pipriac (Sivu). Gain jusqu'à 700 €/an sur tarifs publics.

www.antargaz.fr/gaz-en-reseau/delegation-service-public/pipriac

Tél. : 0 805 80 00 22

Achats groupés CCAS de Pipriac*

Bénéficiez d'achats groupés sur le bois, les pellets et le fioul pour profiter de tarifs préférentiels. Contact : ccas@mairie-pipriac.fr

Octopus

Simulez la puissance de votre compteur électrique afin de faire des économies sur votre abonnement d'électricité.

Simulateur en ligne : <https://octopusenergy.fr/optimisation-compteur>

• Énergie – Solaire

Consommation solaire *

Bénéficiez des tarifs préférentiels de l'électricité photovoltaïque produite par les toitures et ombrières de Pipriac.

Contact : contact@partenr35.fr

• Transport

Transport – SNCF. Bénéficiez d'un billet de congé annuel une fois par an. - 25 % en tarif 2e classe.

* Dispositifs réservés aux habitants de Pipriac



Informations et renseignements complémentaires

Retrouvez tous les liens utiles en vous rendant sur la page dédiée du site web de la mairie de Pipriac www.mairie-pipriac.fr/guide-pouvoir-dachat/



• Logement

Action logement. Aides pour les salariés des entreprises privées : trouver un logement, acheter un bien, prêt accession, prêt travaux, etc.
Contact : Action Logement Rennes au 06 26 71 64 20 ou 0970 800 800 (non surtaxé), informations et conditions sur actionlogement.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Gain estimé

Eau. Pour environ 180 €, le réducteur de pression baisse votre débit de 30 % ————— jusqu'à 100 €/an

Eau chaude. Isoler un ballon d'eau chaude coûte environ 50 €. Baisser la température du ballon d'eau de 55 à 50°C ne présente de risque bactériologique ————— jusqu'à 150 €/an

Informatique. Pour environ 20 €, une multiprise programmable réduit la consommation ————— jusqu'à 80 €/an

Prêt immobilier. Remboursement d'une partie de l'assurance du prêt immobilier une fois le prêt terminé. Art. L331-3 du code des assurances ————— En fonction des contrats

Chèque déjeuner. Déduction de la part salariale des frais de repas sur les impôts sur le revenu ————— En fonction des cas

Revenus exceptionnels. Indemnités de fin de carrière, intéressement, participation... Ils peuvent être déclarés sur la ligne "revenu exceptionnel" de la déclaration d'impôts sur le revenu (case OXX de la déclaration d'impôts). ————— 200 €

